

**L'aide fédérale au secteur manufacturier :  
une aide symétrique dans un Canada asymétrique**

Luc Godbout  
Professeur  
Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke  
28 janvier 2008.

Au cours des dernières années, la flambée du prix du baril de pétrole a littéralement dopé la valeur du dollar canadien, créant du même coup une onde de choc dans certains secteurs d'activités économiques. Alors que le secteur pétrolier en sort nettement gagnant, le secteur manufacturier est lourdement frappé par la rapide ascension du dollar canadien. Étant donné la répartition très régionale de ces secteurs au Canada, nous nous retrouvons devant un choc qui frappe de manière différente les provinces canadiennes.

Le choc pétrolier mondial a fait plus que doubler le prix du baril de pétrole entre janvier 2004 (45 dollars) et décembre 2007 (95 dollars). Or, ce même choc pétrolier a eu des effets sur la demande de dollars canadiens. Au cours de la même période, le dollar canadien est passé de 75,5 cents américains à la parité avec le dollar américain. La forte prise de valeur du dollar canadien rend conséquemment moins concurrentielles les exportations du secteur manufacturier, particulièrement sur le marché américain.

Sur le plan de l'emploi, l'économie canadienne va bien, il n'y a jamais eu autant de canadiens au travail. Notons qu'entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 1<sup>er</sup> décembre 2007, il s'est créé 1 250 000 hors du secteur de la fabrication au Canada. Toutefois, la création nette d'emplois s'est élevée à un peu plus de 950 000, puisqu'elle cache une perte de 300 000 emplois dans le secteur de la fabrication.

Considérant sa rente pétrolière, l'accroissement du prix du baril de pétrole profite évidemment bien davantage à l'Alberta qu'au Québec et qu'à l'Ontario où est fortement concentré le secteur manufacturier. En fait, des 300 000 emplois canadiens perdus dans le secteur de la fabrication au cours des trois dernières années, 175 000 étaient en Ontario et 100 000 au Québec. Ainsi donc, c'est 91 % des 300 000 emplois perdus qui se localisaient dans ces deux provinces.

Pour le Québec, l'année 2007 a été particulièrement éprouvante, car près de la moitié des 100 000 emplois perdus au cours des trois dernières années l'ont été entre janvier et décembre 2007. Une rétrospective de 2007 nous rappelle qu'entre la crise touchant la fermeture possible de l'usine Olymel de Vallée-Jonction et les annonces successives de perte d'emplois aux usines de Shermag, il y a eu bons nombres de fermetures d'usines, nous n'avons qu'à penser à l'usine Goodyear à Valleyfield (800 emplois) ou encore à la Belgo de Shawinigan (650 emplois).

En l'espace de trois ans, c'est pratiquement un emploi manufacturier sur six qui a disparu au Québec. Pour bien prendre la mesure du choc, ça équivaut à la fermeture de plus de 150 usines de taille équivalente à la Belgo de Shawinigan.

C'est dans ce contexte que de passage à Rivière-du-loup en décembre 2007, le premier ministre Harper indiquait qu'il était pour annoncer au début de 2008 une aide aux secteurs en difficulté comme l'industrie manufacturière.

La semaine dernière, le premier ministre Harper annonçait donc la mise en place d'un fonds en fiducie afin d'aider notamment des villes monoindustrielles confrontées à d'importantes difficultés économiques, aux communautés ayant un taux de chômage chronique élevé ou aux régions touchées par des mises à pied.

Même si ce fonds en fiducie constitue un nouvel engagement, représentant un montant d'un milliard \$, il est loin d'avoir reçu un accueil favorable. Or, ce n'est pas pour cause d'ingérence, car l'argent sera transféré aux provinces, le gouvernement fédéral reconnaissait qu'elles sont mieux en mesure de déterminer et d'évaluer les besoins des collectivités concernées. La principale critique entendue tournait autour du caractère partisan de lier le sort de cette aide d'urgence à l'adoption du prochain budget fédéral.

Mais, l'aspect qui mérite certainement le plus de critiques reste la formule de partage de l'aide entre les provinces, établie au prorata de leur population.

Même si 91 % des emplois perdus dans le secteur canadien de la fabrication au cours des trois dernières années se localisaient au Québec et en Ontario, la formule de partage ne leur

accordera que 56 % de l'aide (respectivement 22 % et 36 %). Paradoxalement, avec une perte d'emplois ne représentant que 3 % des emplois perdus au Canada pendant la même période, l'Alberta recevra 10 % de l'enveloppe totale, soit 100 millions \$.

Avec cette aide, pourtant destinée aux secteurs en difficulté, nous avons un des cas les plus frappants pour illustrer l'incohérence d'une formule de partage au prorata de la population. L'aide fédérale annoncée la semaine dernière, si elle est votée par le Parlement, équivaudra, lorsqu'elle sera versée, à 2 185 \$ pour chaque emploi perdu depuis 2005 dans le secteur de la fabrication au Québec, à 2 048 \$ en Ontario comparativement à 11 209 \$ en Alberta.

La formule au prorata de la population pour partager les transferts du gouvernement fédéral vers les provinces représente une nouvelle tendance, qui peu à peu tend à s'imposer comme la norme. N'existant pas avant 1996, on applique maintenant la règle du prorata de la population aux transferts fédéraux pour la santé, pour l'éducation et même pour l'aide sociale.

Dans plusieurs cas, dont celui de l'aide au secteur industriel, la prise en compte des besoins dans l'établissement de transferts fédéraux est grandement préférable à la simple répartition au prorata de la population.

Même si, dans l'ensemble, l'économie canadienne se porte plutôt bien, tout comme le marché de l'emploi en général, la croissance économique (hors inflation) prévue par les économistes de la Banque nationale pour l'année 2008 reste dans les circonstances plus que deux fois plus faibles au Québec (1,6 %) et en Ontario (1,4 %) qu'en Alberta (3,5 %).

Le développement économique de la fédération canadienne peut-il faire fi des grands ajustements frappant le secteur industriel, singulièrement concentré, faut-il le rappeler en Ontario et au Québec?

C'est encore plus vrai lorsque l'ombre d'un ralentissement économique ou même d'une récession plane sur les États-Unis, le principal marché d'exportations de l'Ontario et du Québec.